



Communiqué de Presse

Généralisation des zones 30 : un objectif européen

3 février 2013

Le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération en accord avec la volonté de plusieurs collectifs d'usagers.

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) d'Agglobus, dont l'enquête publique a été close le mois dernier et qui a majoritairement été accepté par les collectivités de l'agglomération, va désormais entrer dans une phase qui traduira par des actes la volonté politique exprimée.

Parmi les préconisations du PDU, l'extension des zones 30 est une mesure peu coûteuse, simple à mettre en oeuvre et qui permet d'agir de façon pertinente pour un meilleur partage de la rue et une plus grande sécurité pour tous.

Mon Cher Vélo et l'Association Quartier Charlet ont récemment essuyé un refus de la mairie de Bourges à la proposition de mettre à zone 30 ce quartier résidentiel dont les rues étroites et sinueuses ne permettent pas de rouler au delà de cette vitesse. Les pratiques actuelles ne seraient donc pas bouleversées.

Mais l'association travaille d'ores et déjà avec les mairies de Saint Germain du Puy et de Saint Florent sur Cher qui ont exprimé leur volonté de créer des espaces partagés à trafic apaisé.

Malgré certaines réticences, l'idée fait donc son chemin et donnera très certainement l'envie à d'autres collectivités de se lancer dans cette grande campagne de sécurisation de nos rues.

Mon Cher Vélo est une association de défense des cyclistes quotidiens et de promotion de l'usage du vélo comme moyen de déplacement doux dans de bonnes conditions de fluidité et de sécurité à Bourges et dans tout le département du Cher.

Contacts presse :

Adrien Lelièvre, Président de **Mon Cher Vélo** - 06 12 33 13 17